



MAIRIE D'ABBECOURT

26, rue de Courcelles BP 80009

60430 ABBECOURT

09 62 60 44 03

03 44 89 23 58

Abbecourt.commune@orange.fr



Compte rendu de la réunion du conseil municipal du 11 mai 2016

L'an deux mil seize le onze mai à dix-huit heures trente minutes, le Conseil Municipal dûment convoqué s'est réuni sous la Présidence de Monsieur ANTHEAUME Jean-Jacques, Maire.

Etaient présents : MM. ANTHEAUME Jean-Jacques, LE GAL Michel, DESLIENS Michel, EVAIN Mireille, ALEIXO Guylène, DESLIENS Pierre, GOSSART Brigitte, THOMAS Ginette, WANEQUE Jean-Pierre.

Etaient absents : M. AVONTURE Jacky qui a donné procuration à M. DESLIENS Michel, M. BONTEMPS Christophe qui a donné procuration à M. LE GAL Michel, M. BOUFFLERS Philippe qui a donné procuration à M. ANTHEAUME Jean-Jacques, Mme RENARD Brigitte qui a donné procuration à M. DESLIENS Pierre, Mme ROBERT Chantal qui a donné procuration à Mme EVAIN Mireille, Mme TREVIN Claude qui a donné procuration à Mme THOMAS Ginette.

Date de convocation : 03/05/2016

Date d'affichage : 04/05/2016

Secrétaire de séance : Monsieur LE GAL Michel

1- Travaux de rénovation d'une salle de classe - Choix des entreprises.

Monsieur le Maire ouvre la séance et indique aux membres présents que la commission d'appel d'offres dans sa séance du 9 mai 2016 a décidé, après vérification des propositions par le maître d'œuvre, de retenir les entreprises désignées dans le tableau ci-dessous pour la réalisation des travaux visés en référence.

LOTS	ENTREPRISE PROPOSEE	Montant offre € HT	Montant offre € T.T.C.
Lot 01 – DEMOLITION MACONNERIE	NEUDORFF	15.260,00 €	18.312,00 €
Lot 02 – MENUISERIE ALUMINIUM	CNM	17.905,60 €	21.486,72 €
Lot 03 – PLATRERIE, MENUISERIE BOIS, FAUX	TRIDON	12.755,78 €	15.306,94 €
Lot 04 – CARRELAGE FAIENCE	TURPIN	4.950,00 €	5.940,00 €
Lot 05 –ELECTRICITE VMC	INEO	7.320,03 €	8.784,04 €
Lot 06 – PLOMBERIE CHAUFFAGE	POLLE	7.904,55 €	9.485,46 €
Lot 07 – PEINTURE	BEAUVAISIS	2.651,50 €	3.181,80 €
TOTAL		68.747,46 €	82.496,95 €
Prix limite		88.400,00 €	106.080,00 €

Le conseil municipal après en avoir délibéré :

- Approuve la décision de la commission d'appel d'offres
- Autorise le Maire à signer tous les marchés à passer avec les entreprises, ainsi que toutes pièces s'y affèrent.

2- Projet de périmètre portant fusion de la Communauté de Communes la Ruraloise (CCR) et la Communauté de Communes du Pays de Thelle (CCPT)

Le schéma départemental de coopération intercommunale (SDCI) arrêté le 24 mars 2016 après prise en compte des amendements adoptés par la commission départementale de coopération intercommunale (CDCI) prévoit dans sa prescription n°4 la fusion de la CCR et de la CCPT.

En vu de la mise en œuvre de ce projet au 1^{er} janvier 2017 un arrêté préfectoral portant projet de fusion de la CCR et de la CCPT a été envoyé pour avis.

Après lecture de cet arrêté le conseil municipal donne son accord à ce projet de fusion

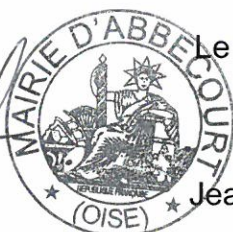
3- Questions diverses.

Le conseil municipal autorise le Maire à signer tous documents nécessaires à l'établissement d'une servitude concernant le regard installé sur la parcelle ZC n°57

Le Secrétaire de séance,

Le Maire,

LE GAL Michel



Jean Jacques ANTHEAUME.